

L'écho d'Alger

VENGEANCE OU LÉGITIME DÉFENSE ? :

Le meurtre sur la plage Ain Taya.



Cinq coups de feu...

Cinq coups de feu, trois personnes, un meurtre, un coupable, une victime, des questions = comment ? pourquoi ? qui ? quand ? où ? meurtre prémédité ? Ce dimanche 5 juin 1938 à 14H04, Yassine Hassani âgé de 23 ans et d'origine arabe est assassiné sur la belle plage Ain Taya pourtant si calme et paisible. Quelques personnes autour s'agitent autour du corps de ce jeune arabe immobile au sol, mort dès la première balle qui la heurté et pourtant quatre autres coups ont été tirés. L'ami de la victime, Yanis Bousaid, voit la scène se déroulait sous ses yeux et il en est traumatisé. Il reconnaît que c'est sans aucun doute Jean Meursault, un homme sans problèmes, tout à fait banal qui tire cinq coups de feu sur Yassine Hassani.

Une première confrontation...

Yassine et Yanis décident d'aller se détendre pleinement, après une nuit de travail intense, sur la plage Ain Taya. Ils profitent de la chaleur

qui tape sur leur visage fatigué et s'endorment quelques temps. Arrive alors la première confrontation entre les deux arabes et trois autres hommes dont l'ami de la victime nous a précisé leur nom : Monsieur Masson, Jean Meursault et Raymond Sintés. Raymond étant « l'amant » de la sœur de Yassine. La confrontation entre ceux-ci est interrompue par le sang du bras de Raymond coulant par terre : il reçoit un coup de couteau par l'un des deux arabes et part donc à l'hôpital pour se soigner.

Mais, pourquoi ?

Est-ce que le meurtre est influencé par le fait que la sœur de la victime soit la maîtresse de Raymond ? Pourquoi l'ami de la victime accuse-t-il Meursault ? Quelles étaient les motivations de ce meurtre ? Serait-ce de la légitime défense car un des arabes a menacé physiquement avec une arme les deux suspects ? Ou serait-ce le simple fruit de la vengeance ?

Était-ce prévisible ?

Monsieur et Madame Masson disent que lorsque Raymond est revenu dans leur cabaon sur cette plage, il est reparti peu longtemps après, sur le lieu du meurtre vers 13h55. Jean Meursault le suit pour ne pas le laisser seul et c'est la dernière fois que leurs amis les voient. « Je n'y crois pas, comment un homme si calme et si solitaire a pu commettre cette atrocité ? » nous dit son collègue de travail. « Il avait l'air pourtant sympathique quand je lui ai parlé quelques fois » raconte son voisin. Son patron reconnaît qu'« il ne m'a jamais causé de problèmes, c'est un type sans embrouille qui ne prête pas vraiment d'intérêts aux gens qui l'entourent ». Il devait également se marier avec une jeune femme se prénommant Marie. Elle est encore sous le choc et n'a pas encore voulu répondre à certaines questions. Elle n'y croit pas. Le procès de Jean n'a pas encore eu lieu, le meurtre reste un mystère pour l'instant...

Publié le 6 juin 1938 à 7h30.

LE VERDICT DU PROCÈS MEURSAULT RENDU !

Hier en fin d'après-midi , nous avons su le verdict de ce procès tant attendu de M.Meursault , qui a écopé de la prison a perpétuité avec préméditation du meurtre , ainsi que 30 000 € de dommages et intérêts.

Ce magnifique procès a commencé par l'interrogation de M.Meursault « il niait la préméditation du geste et prônait la légitime défense, mais il bégayait beaucoup lors de son passage » , nous confie un des juges , chose attendu par l'ensemble des personnes présente et qui ne surprie personne. Ensuite , au fur et a mesure des appels a la barre , le portrait du principal suspect se dessine , celui de quelqu'un « de froid , peu amical , et sans réactions surtout lors de l'enterrement de sa mère » nous confie le même juge.

Tout était clair , jusqu'au moment ou le Patron de M .Meursault , s'est exprimé, en enchaînant bégaiement sur bégaiement et surtout a un moment donné , un mensonge , qui lui a fait perdre de la crédibilité auprès de son public, on peut faire le lien entre cette action et le bégaiement de Meursault lors de son interrogatoire. Ensuite, lors de l'interrogatoire de Raymond , des suspicions de proxénétisme et une soi disant lettre écrite par Meursault était une phase importante du procès , cette même lettre étant a la direction de la sœur de la victime nommé Sabrina et qui a été un témoin surprise

lors du procès , ce qui crée un mobile important pour Meursault , ainsi que des manifestations racistes et colériques par rapport a Raymond Syntès ont eu lieu dans le public « Nous avons été dérangé par une personne dans le public, ce qui nous a un petit peu déstabilisé » déclare un témoin.

Pour finir , la deliberration des jurés et des juges a été un grand moment pour tout le monde , un avocat de la défense nous a glissés en sortant « C'est incompréhensible , je suis dégoûte ! » , la préméditation n'était pas demandé par les avocats de la défense mais a été attribué a M.Meursault.



Dessin de presse , Procès Meursault



Témoignages de Raymond Sintès

Témoignage de Raymond Sintès Rosie

Enquêtrice : Bonjour, je suis une enquêtrice, je vous ai fait venir aujourd'hui car nous soupçonnons Meursault de meurtre. Vous êtes voisins et amis avec lui non?

Raymond : Oula, euh, oui c'est mon voisin et également mon ami.

E : Vous avez l'air perturber, qu'est-ce qu'il vous arrive?

R : Non c'est juste que vous vous trompez, Meursault ne ferait jamais cela.

E : D'accord, mais c'est un suspect donc je suis obligée de faire cet interrogatoire avec vous aujourd'hui, même s'il est innocent. Seriez-vous d'accord pour répondre à quelques questions s'il vous plaît?

R : Oui, pas de problème.

E : Commençons alors, pouvez-vous me dire quelques mots sur votre amitié?

R : Oui, nous sommes de très bons amis, nous savons que nous pouvons compter l'un sur l'autre. De plus, nous sommes voisins donc je le vois tous les jours.

E : Donc j'imagine que dimanche vous étiez ensemble?

R : Oui effectivement.

E : Qu'avez-vous fait de votre journée?

R : Nous avons été à la plage avec Marie, sa copine, chez un ami à moi.

E : D'accord, la plage près d'Alger?

R : Oui, pourquoi?

E : C'est là-bas que le crime a eu lieu, étiez-vous avec Meursault aux alentours de 13h30/14h?

R : Oui, nous étions dans le cabanon de mon ami, nous venons de déjeuner et nous avons toujours aimer faire une sieste après avoir mangé.

E : D'accord, donc vous n'étiez pas sur la plage? On est d'accord?

R : Oui, nous sommes d'accord.

E : D'accord, très bien, j'ai ce qu'il me faut, mes collègues te conctateront si besoin dans les jours qui suivent. Au revoir monsieur.

- Tout d'abord, pouvez-vous nous dire si vous étiez à votre domicile ce dimanche dans l'après-midi ?
- Oui mais qu'en fin d'après-midi.
- Où étiez-vous en début d'après-midi ?
- J'étais aller promenez mon chien un peu dehors pour qu'il se défoule.
- En rentrant chez vous, avez-vous remarqué que Monsieur Mersault était bien chez lui ?
- Je crois bien que oui, il était même avec Marie.
- Qui est cette Marie ??
- C'est sa nouvelle copine, et devrais-je dire sa future femme.
- Intéressant... Je vous laisse disposez, je vous souhaite une belle et agréable fin de journée !
- Très bien, et merci. A vous aussi, bonne fin de journée...

Témoignage Raymond Sintès / Julie

Enquêtrice : Bonjour monsieur Sintès, je vais aujourd'hui devoir vous questionner au sujet d'un meurtre qui a eu lieu durant votre séjour chez votre ami Masson. Pouvez-vous d'abord me confirmer que vous étiez bien sur les lieux ?

Raymond : Bonjour madame, en effet, j'y étais avec mon voisin et ami Meursault et sa conjointe Marie.

E : Bien. Pouvez vous maintenant me raconter cette journée ?

R : Et bien... Nous sommes partis de notre immeuble dans la matinée puis nous avons pris l'autobus. C'est là qu'on les a vues, les arabes ! Il se pourrait qu'il m'en veuille pour certaines raisons...une histoire de sœur. Enfin bref ! Ils nous ont suivis jusqu'à la plage sans que l'on ne s'en doute et plus tard dans la journée, nous ont pris en embuscade pour se battre mais nous sommes vite partis sans chercher d'ennuis, l'un d'eux avait un couteau. Je me souvient vaguement que Mersault est retourné vers la plage ensuite mais il est revenue calmement sans aucun changements, il n'a rien dû voir. Et puis, vous connaissez la suite, on a vu aux infos qu'un corps a été retrouvé sur la plage et la police nous a appelé.

E : Et comment est-il ce Meursault ?

R : Meursault ! C'est mon ami, nous sommes voisins. Vous savez...il a perdu sa mère récemment. Un choc pour tout le monde. Mais il est resté le même, un homme qui va travailler comme tout le monde et qui sort de temps en temps. Il va aussi se marier avec Marie bientôt. Vous voyez, c'est une personne banale qui ne cherche d'ennuis à personne.

E : Pensez-vous que Meursault aurait pu faire ce meurtre ?

- Bonjour Mr Meursault, je vous pris de vous asseoir, nous allons procéder a un petit interrogatoire par rapport a un meurtre ?
- bonjour Mr l'inspecteur mais je ne sais pas quelle lien je pourrais avoir avec un meurtre, j'ai toujours fait preuve de bonne conduite , je ne comprends ce qui pourrais me mettre en jout dans cette affaire de meurtre
- Des témoins vous aurait vu pas loin de la scène , ou étiez vous a 14h avant-hier ?
- j'étais chez moi avec ma femme Marie, j'ai mangé tranquillement chez Celeste, un très bon restaurant je vous le conseil avec mon voisin Raymond Sintès.
- Qui est cet Marie ?
- C'est ma femme , elle est issue de bonne famille, elle est simple, et on s'aime tellement... C'est un coup de foudre entre nous
- Ce Raymond Sintès a aussi été interrogé , qu'avez-vous a dire par rapport ce monsieur ?
- C'est un monsieur très gentil , assez nerveux , mais je ne le vois pas commettre un meurtre , il a perdu son chien il y a peu de temps , il est assez déstabilisé .
- On a vu qu'il a une coupure au visage , savez-vous pourquoi ?
- Non, mais j' imagine qu'il a du se couper avec son couteau .
- Merci pour cet entretien, on vous garde en garde-a-vue mais cela devrait plus durer longtemps

Témoignage de Meursault

- " Bonjour, vous êtes le suspect nommé Meursault, c'est bien ça? "
- " Bonjour, effectivement, c'est bien moi. "
- " Vous êtes convoqués pour une interrogation sur un meurtre, vous devrez répondre aux questions que l'on vous pose, et sérieusement. "
- " Un meurtre? Quel meurtre? Pourquoi serai-je lié à un meurtre? "
- " Tout simplement car certains témoins interrogés vous ont suspecté. "
- " Comment ça? Vous pensez vraiment qu'un homme qui n'a aucun conflit comme moi pourrait être lié à un meurtre? "
- " Monsieur Meursault, veuillez répondre aux questions que je vais vous poser, s'il vous plaît. "

- " Bon, je n'ai pas tout votre temps, mais allez-y. "
- " Bien, alors, pour commencer, le meurtre a eu lieu avant-hier a 14h . Où étiez-vous précisément à ce moment-là? "
- " A ce moment-là, j'étais avec Marie. Marie c'est une fille que j'ai rencontré il y a pas longtemps, c'est le véritable coup de foudre! je passe tous mes après-midi avec elle. "
- " Savez vous, que si vous mentez, il pourrait y avoir de grave conséquences? En êtes-vous conscient Monsieur? "
- " Mais enfin, quand je vous dis que je n'ai rien à voir avec cette histoire, c'est pas pour rien! "
- " Mh... On nous a communiqué que votre mère est décédée, vous étiez proche? Elle comptait pour vous? "
- " Ma mère était dans un asile, au départ, j'allais lui rendre visite tous les week-end, puis au final, j'allais de moins en moins la voir à cause du temps que ça me prenait. A vrai dire, je ne me rappelle plus du jour exacte où elle est morte. Avant qu'elle parte en asile, nous avions une relation très fusionnelle. "
- " D'accord, bon, vous pouvez y aller, je vous recontacterai si besoin, merci d'avoir répondu à ce petit interrogatoire, bonne fin de journée! "
- " Mh.. De rien, au revoir."

Témoignages de Meursault

-Bonjour Mr Meursault

-Bonjour Mr l'inspecteur, pouvez vous m'expliquer ma présence ici?

-Vous êtes soupçonné de meurtre, à main armée sur la plage. Je vais vous poser des questions, répondez à celles ci en toute honnêteté, les mensonges pourraient se retourner contre vous.

-Pourquoi je vous mentirais, je suis innocent.

-Bon, que faisiez-vous à 14h?

-J'étais avec Marie.

-Qui est Marie ?

-Celle que j'aime, avec qui j'envisage de me marier. Je passe beaucoup de temps avec elle.

-Humm.. Êtes-vous allés à l'enterrement de votre mère ?

-Oui, j'y suis allé, elle était à l'asile. Avant qu'elle y soit nous avons eu une relation fusionnelle, mais quand elle est rentrée à l'asile, ce n'était plus vraiment le cas.

-Bien, je vais en discuter avec mes collègues.

Au revoir.

-Au revoir Inspecteur

témoignage de Mersault

-Bonjour, êtes-vous monsieur Mersault ?

-Bonjour, oui c'est bien moi. Pourquoi ?

-Pour être honnête avec vous, vous êtes un des suspects pour une enquête de meurtres.

Alors que faisiez-vous ce jour là à 14h ?

-J'étais avec Marie.

-Marie ? Qui est-ce ?

-C'est la femme avec qui je sort et même avec qui je vais me marier.

-D'accord. Mais êtes vous bien sûr que à cette heure là, vous étiez avec Marie ?

-Mais.. Bien sûr que oui. Vous pensez que je vous ment ?

-Je sais pas c'est à vous de me le dire.

Car nous avons des preuves et des témoignages, qui disent vous avoir vu, en dehors de chez vous, et surtout sans votre Marie. Alors êtes vous bien sûr de n'avoir jamais mis les pieds sur les lieux du crime.

-Non mais croyez moi, je vous l'assure, j'étais avec ...Marie.
Et pas où l'on dit m'avoir vu.

-Êtes-vous allés à l'enterrement de votre mère ?

-Oui, même si elle était en asile, elle reste ma mère comme même.

- Et qu'avez fait après l'enterrement ? Où êtes vous allés ?

-J'ai pris le premier bus pour rentrer chez moi, directement après je ne suis pas resté.

-Et dans le bus avez vous rencontré quelqu'un ? Une personne qui vous aurez aidé à commettre le meurtre ?

-Bien sur que non, je n'ai parlé à personne, je suis directement rentré chez moi !

-D'accord si vous le dites, mais je vous aurez prévenu.
Car si on apprend que vous nous avez mentis aujourd'hui. Votre punition sera augmentée.

Alors pour la dernière fois êtes-vous sur de me dire la vérité?

-Bien sur que oui !
Maintenant, puis-je rentrer retrouver Marie chez moi ?

-Allez-y je ne vous retient pas.
Au revoir.

-Au revoir.

Nous ne pouvons nier que notre client ici présent, a commis l'irréparable et qu'il sera jugé justement. Mais j'aimerais attirer votre attention sur une part de sa personne qui m'a pas été souligné jusqu'ici...

[Jean Meusault perd sa mère le 20 mai 1938] soit 15 jours avant son acte. Depuis ce jour, il commence à réfléchir sur sa vie, sur ses événements et commence à développer de légers symptômes de dépressions. Cela impact son mental et ses décisions au quotidien

← comme il nous l'a confié.

[comme la souligné le psychiatre] dépression qui a ensuite empirée.

En outre, [vous l'avez bien entendu] cet homme ↘

[ce prétendu meurtrier] m'est

par un homme méchant, il

m'a rien d'agressif et de vic

se réduit à une simple

scène qui s'est en chambre

après le décès de sa mère, alors,

[je vous le demande] pourquoi

~~cet homme aurait-il prémédité~~

~~un meurtre pour ensuite faire~~

en détails devant vous ?

Cet homme, gentil et

sympathique, d'après mes

témoins, regrette sincèrement

son geste.

de travail des psychiatries

montre une personne troublée

avec un certain détachement

de la réalité.

il a bien décrit, qu'au moment des faits, il s'est senti agressé par ce couteau.

[IP lui semblait si grand et impressionnant.] Mais qui me le serait pas ? Ses troubles ont été accentués par cette violence soudaine de la part de Yassine Assari et il ne se sentait plus maître de son corps. Peut-être réellement dire qu'il a assassiné un autre être humain ?

Ces dissociations à répétition l'ont mis dans un état instable qui l'a rendu malheureux et qui, à cause de cette maladie, devra vivre avec un meurtre sur la conscience



→ il me s'en souvient pas (4 coups de feu) - perte de mémoire.

- Est-ce que le deuil de sa mère a pu impacter son état et sa santé mentale?
- Vous avez parlé de dissociations mentales, peuvent-elles justifier des actes de violence?
- Est-il possible que Heursault ne soit pas maître de son corps lors de ces crises?

toute sa vie. Je vous
 demande donc de
 comprendre cette scène
 détresse psychologique
 dont Jean Heursault
 fait preuve.

Plaidoirie contre Raymond :

L'homme que nous jugeons aujourd'hui n'est pas le bon . Le procès auquel vous assistez n'est pas celui qui devrait avoir lieu. Surtout, c'est M. Meursault qui a tiré sur Yassine Hassani, nous ne pouvons le nier. Cependant, il se serait une grave erreur de le punir sans entendre les nombreuses circonstances atténuantes. En effet, derrière ce crime se cache, en plus d'une dépression et d'un malentendu évoquer par mes consœurs, un homme. Cet homme est Raymond Sintes. Violent, sans cœur, manipulateur, il a utilisé notre client à sa guise. C'était son outil, son pantin, il s'en servait pour des actions plus que douteuses. Le meurtre que nous jugeons aujourd'hui a été commis sous les ordres de M. Sintes, sous l'influence d'un homme qui savait la vulnérabilité de M. Meursault.

M. Sintes est à la tête d'un réseau de prostitution. Il se fait passer pour un magasinier mais tous les témoins qui le connaissent ici affirmeront mes dires, c'est un mensonge. Il manipule des femmes, les frappe, les injure et je ne sais encore. Ces actions sont graves et illégales.

De plus, cet homme a soudoyé mon client pour qu'il écrive une lettre de pardon. Lettre qui a servi, une fois de plus à manipuler une femme éplorée. La lettre que nous a lu a été écrite par M. Meursault. Ce dernier a accepté de l'écrire pour son ami. Il voulait rendre service. C'est avec cette même logique que Meursault a pris le revolver sur la plage et qu'il a défendu son ami lors de l'agression.

Toutes les actions commises par Jean Meursault avant le meurtre montrent qu'il souhaitait protéger M. Sintes et M. Masson de la violence. Quand il criait à ses amis que l'un des

maghrébins est armé, c'est pour protéger M. Sintès. Quand il prend le revolver de son ami pour l'empêcher de commettre une erreur fatale, c'est aussi pour protéger M. Sintès.

C'est lui qui connaissait la famille Hassani, c'est lui qui avait des activités professionnelles illégales, c'est lui l'homme violent, c'est lui qui avait un revolver, c'est lui qui l'a tendu à M. Meursault, c'est lui qui a échauffé les esprits et c'est lui qui a voulu retourner sur la plage.

Je ne vous demande pas, mesdames et messieurs les jurés, d'ignorer l'acte qu'a commis Jean Meursault. Je vous demande de comprendre les incertitudes de mon client et le rôle mal sain qu'il a joué dans la relation avec Raymond. De comprendre l'emprise de M. Sintès sur M. Meursault. Si il a tiré sur Yassine Hassani, c'est à cause de sa dépression, de la manipulation de M. Sintès et de l'illusion du couteau, qui, dans un rayon de soleil l'a transformé en arme mortelle, obligeant M. Meursault à tirer pour se protéger. Nous ne défendons pas un assassin au sang froid, nous défendons un homme fragile, vulnérable mais avec une vie stable. Jean Meursault est coupable, certes, mais malgré lui.

Questions à Raymond :

- Comment connaissiez-vous la victime ?
- Quelles étaient vos activités professionnelles ?
- Comment vous étiez-vous procurer une arme à feu ?
- Pourquoi aviez-vous emmené un revolver sur la plage ?
- Qui avait le revolver ?

-Est ce que Meursault a tenté de vous calmer pendant que vous vouliez tiré sur le groupe d'algériens ?

Questions à Sabrina :

-Comment se comportais Raymond lorsque vous étiez ensemble ?

-Depuis combien de temps subissiez vous des violences ?

-Connaissiez vous les activités professionnel avec Raymond ?

Questions à Meursault :

-Comment Raymond se comportais ce jour là ?

-Est t-il un homme violent ?

-Quels était ses activités professionnel ?

Revenons sur l'histoire de la lettre que Meursault à écrit à la place de Raymond. Une fois de plus, M. Sintès a manipuler Meursault, le forçant à rédiger une lettre a sa place pour manipuler une femme déjà traumatisé par les coups qu'elle a reçu.

-Pourquoi avez vous écrit cette lettre ?

-Est ce que vous êtes sentie obligé par M. Sintès ?

Questions à Marie :

-Comment été Meursault dans le vie de tout les jours ?

-Avez t-il déjà fait preuve de violence vis a vis de vous ou de quelqu'un d'autres ?

Questions au experts ?

-L'état psychologique de Meursault pourrais t-il expliquée son geste ?